

EXTENSION DE LA HALTE FLUVIALE DE VIENNE ET REQUALIFICATION DE SES ABORDS

BILAN DE LA CONCERTATION

(Concertation du 7 février 2023 au 7 mars 2023)

SOMMAIRE	2
1. INTRODUCTION	3
2. LE PROJET	3
2.1. LES OBJECTIFS DU PROJET	3
2.2. LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT PROPOSES	3
3. OBJECTIFS DE LA CONCERTATION	3
4. MODALITES DE LA CONCERTATION	4
5. LA PARTICIPTATION	4
6. LES CONTRIBUTIONS	5
6.1. CONTRIBUTIONS LORS DE LA REUNION PUBLIQUE	5
6.2. CONTRIBUTION SUR LES REGISTRES PAPIER	5
6.3. CONTRIBUTIONS SUR LA PLATEFORME DE CONCERTATION	5
6.4. SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS	5
7. CONCLUSION	6
LES ANNEXES	6
DOSSIER DE CONCERTATION	6
DELIBERATION DU 31 JANVIER 2023 : LANCEMENT DE LA DEMARCHE DE CONCERTATION	6

1. INTRODUCTION

En séance du 31 janvier 2023, le conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération a :

- Approuvé les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation relative au projet d'extension de la halte fluviale de Vienne
- Décidé de lancer la procédure de concertation du 7 février 2023 au 7 mars 2023

2. LE PROJET

2.1. LES OBJECTIFS DU PROJET

Les principaux objectifs du projet sont les suivants :

- Développer l'attractivité touristique du territoire et répondre à la demande croissante en matière de tourisme fluviale par le réaménagement des infrastructures fluviales aujourd'hui saturées
- Valoriser une position stratégique à l'articulation deux axes structurants :
 - o Axe Nord Sud avec la RN7, la voie verte et l'activité fluviale
 - o Axe Est-Ouest avec l'entrée dans la ville par le Cours Briller
- Créer une nouvelle porte d'entrée « douce » au centre-ville, réaménager les espaces dédiés aux flux de circulation piéton et cycliste connectés à la voie verte, apaiser la circulation sur la RN7, sécuriser les traversées piétonnes de la RN7
- Contribuer à l'effort de végétalisation du centre-ville de Vienne

2.2. LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT PROPOSES

Les principaux principes d'aménagement proposés sont les suivants :

- Extension du quai pour permettre l'accueil simultané de trois bateaux de 135 m
- Elargissement du quai afin de créer un espace de déambulation et de circulation connecté à la voie verte
- Prolongement de la voie verte
- Réorganisation du stationnement sur la place André Violis et le quai Riondet avec un espace de stationnement pour les cars dédiés à la desserte fluviale et un parking VL
- Réorganisation des traversées piétonnes sur la RN7 pour sécuriser les cheminements
- Installation de bornes électriques afin de permettre de couper les moteurs des bateaux à quai

(Plus de détails et des visuels dans le dossier de concertation annexé)

3. OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Les objectifs de la concertation sont les suivants :

- Fournir une information claire sur le projet d'aménagement
- Permettre l'expression des attentes et points de vue
- Optimiser le projet dans ses objectifs et dans les réponses à apporter

4. MODALITES DE LA CONCERTATION

Les modalités mises en place par Vienne Condrieu Agglomération pour cette concertation suivante :

- La concertation s'est déroulée du 7 février au 7 mars 2023
- Un dossier de concertation a été mis à disposition du public :
 - o sur internet, sur la plateforme <https://vienecondrieuconcertation.ditesnoustout.fr/>
 - o dans les locaux du siège de Vienne Condrieu Agglomération
 - o en mairie de Vienne
 - o dans les locaux du pavillon du tourisme de Vienne

Ces informations ont également être relayées au moyen de divers supports tel que des affiches, tracts, journaux et/ou magazines locaux, site internet de la Commune de Vienne, réseaux sociaux.

- Une réunion publique a été organisée le 21 février 2023 dans la salle des fêtes de Vienne au cours de laquelle le projet a été présentée par l'architecte paysagiste et les représentants de Vienne Condrieu Agglomération. Une séance de questions réponses s'en est suivie.
- Trois permanences de deux heures ont été organisées :
 - o le jeudi 16 février 2023 de 14H à 16H dans les locaux du siège de Vienne Condrieu Agglomération
 - o le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12H en mairie de Vienne
 - o le mercredi 1er mars 2023 de 10h à 12h dans les locaux du Pavillon du Tourisme
- Les attentes, observations et propositions du public ont été recueillies par le biais des supports suivants :
 - o la plateforme de concertation dédiée Vienne Condrieu Concertation (<https://vienecondrieuconcertation.ditesnoustout.fr/>)
 - o les registres papier mis à disposition du public dans les locaux de la mairie de Vienne, du siège de Vienne Condrieu Agglomération et du pavillon du tourisme

Une copie du dossier de concertation mis à disposition du public est présentée en **annexe 1**.

5. LA PARTICIPATION

Quelques chiffres pour illustrer la participation du public à cette procédure de concertation

Nombre de contributions sur la plateforme de concertation	32
Nombre de contributions sur les registres papier	2
Nombre de participants à la réunion publique	60 environ
Nombre de visites lors des 3 permanences	14

6. LES CONTRIBUTIONS

6.1. CONTRIBUTIONS LORS DE LA REUNION PUBLIQUE

18 contributions ou questions ont été formulées lors de la réunion publique.

6.2. CONTRIBUTION SUR LES REGISTRES PAPIER

2 contributions ont été formulées sur les registres papier.

6.3. CONTRIBUTIONS SUR LA PLATEFORME DE CONCERTATION

32 contributions ont été formulées sur plateforme de concertation.

Les 32 contributions sont réparties comme suit :

Rubriques	Nombre de contributions
Aménagements cyclables	3
Aménagements piétonniers	2
Aménagements routiers	2
Aspects environnementaux : végétalisation, dés imperméabilisation ...	4
Autre sujet à partager	1
Le projet dans sa globalité	16
Sécurisation des cheminements	2
Vos usages de cet espace	2
Total général	32

Remarque : une contribution sur la plateforme peut aborder plusieurs thématiques. Le parti pris dans ce tableau est de conserver les rubriques choisies par les contributeurs.

6.4. SYNTHÈSE DES CONTRIBUTION ET DES REPONSES APORTEES

Au total 52 contributions ont été formulées (total des contributions sur la plateforme et des questions formulées en réunion).

- Préoccupations concernant la sécurité routière, la gestion des carrefours et des croisements de flux (voitures, cyclistes, piétons...) : cité 9 fois
- Impact visuel des bateaux qui restent stationnés, durée de stationnement, hivernage : cité 6 fois
- Importance de la « reconquête du Rhône » pour les Viennois : cité 6 fois
- Importance de bien intégrer le végétal au projet : cité 5 fois
- Nuisances provoquées par les bateaux qui font actuellement tourner leurs moteurs à quai : cité 4 fois
- Utilisation des aménagements pour d'autres usages (activités de plein air, culture, ...) : cité 4 fois
- Inquiétudes quant à la suppression de stationnements : cité 4 fois.

D'autres thématiques dont par exemple la place du fleuve dans la ville ont été citées une fois.

Après analyse,

- 3 contributions, relatives à la végétalisation et aux infrastructures, sont prises en compte
- 9 contributions ou questions sont prises en compte pour la poursuite des études, la faisabilité technique et budgétaire étant à vérifier. Elles concernent les aménagements cyclables, l'utilisation du lieu pour d'autres usages, l'hivernage des bateaux, la bonne cohabitation des flux cyclistes, piétons et voitures.
- 24 contributions ou idées étaient déjà prises en compte dans le projet initial.
- 16 contributions ne sont pas retenues ou n'appellent pas de suite car ne répondent pas à l'objet de la concertation, à l'objectif de l'aménagement, au périmètre du projet, ne sont pas techniquement réalisables ou n'entrent pas dans le champ de compétences de Vienne Condrieu Agglomération.

Le détail des contributions et de leur analyse est consultable auprès des services de Vienne Condrieu Agglomération, en contactant l'adresse suivante : concertation@vienne-condrieu-agglomeration.fr

7. CONCLUSION

Les objectifs de la concertation sont atteints :

- L'information sur le projet d'aménagement a été diffusée au public sur de multiples de supports en cohérence avec les modalités prédéfinies
- Le public a pu exprimer ses attentes, questionnements et points de vue (52 contributions)
- Vienne Condrieu Agglomération peut s'appuyer sur le bilan de cette concertation pour optimiser le projet dans ses objectifs et dans sa mise en œuvre.

LES ANNEXES

DOSSIER DE CONCERTATION

L'ensemble des documents mis à disposition du public est disponible sur la plateforme Vienne Condrieu Concertation <https://viennecondrieuconcertation.ditesnoustout.fr/>

DELIBERATION DU 31 JANVIER 2023 : LANCEMENT DE LA DEMARCHE DE CONCERTATION
